



CONSEIL DE COMMUNAUTÉ
Séance du 20 juin 2019 à 18h30 heures,
A Méry – Savoie Hexapôle – Bâtiment l’Agrion

Présents : (T = Titulaire ; S= Suppléant(e) votant.)

1	AIX-LES-BAINS	T	Dominique DORD	
2	AIX-LES-BAINS	T	Renaud BERETTI	Arrivé après la 3 ^{ème} délibération Pouvoir de Marina FERRARI
3	AIX-LES-BAINS	T	Georges BUISSON	Départ après la 20 ^{ème} délibération
4	AIX-LES-BAINS	T	Jean-Claude CAGNON	
5	AIX-LES-BAINS	T	Corinne CASANOVA	
6	AIX-LES-BAINS	T	Evelyne FORNER	
7	AIX-LES-BAINS	T	Michel FRUGIER	
8	AIX-LES-BAINS	T	Claudie FRAYSSE	
9	AIX-LES-BAINS	T	André GIMENEZ	
10	AIX-LES-BAINS	T	Nicolas VAIRYO	
11	AIX LES-BAINS	T	Jean-Marc VIAL	
12	BOURDEAU	T	Jean-Marc DRIVET	Départ après la 18 ^{ème} délibération
13	LE BOURGET DU LAC	T	Pierre HOCHARD	
14	LE BOURGET DU LAC	T	Philippe LANCON	
15	BRISON SAINT INNOCENT	T	Jean-Claude CROZE	
16	LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	T	Nicole FALCETTA	Départ après la 20 ^{ème} délibération
17	CHINDRIEUX	T	Marie-Claire BARBIER	
18	DRUMETTAZ-CLARAFOND	T	Nicolas JACQUIER	
19	DRUMETTAZ-CLARAFOND	T	Danièle BEAUX-SPEYSER	
20	ENTRELACS	T	Bernard MARIN	
21	ENTRELACS	T	Yves GRANGE	
22	ENTRELACS	T	Christophe DERIPPE	
23	ENTRELACS	T	Jean-François BRAISSAND	
24	GRESY-SUR-AIX	T	Robert CLERC	
25	GRESY-SUR-AIX	T	Colette GILLET	Pouvoir d’Elisabeth ASSIER
26	GRESY-SUR-AIX	T	Didier FRANÇOIS	
27	MERY	T	Eudes BOUVIER	
28	MERY	T	Nathalie FONTAINE	Arrivée après la 3 ^{ème} délibération
29	LE MONTCEL	T	Jean-Christophe EICHENLAUB	
30	MOUXY	T	Nicolas MARC	
31	ONTEX	T	Jacques CURTILLET	
32	PUGNY-CHATENOD	T	Jean-Guy MASSONNAT	
33	RUFFIEUX	T	Olivier ROGNARD	
34	SAINT OFFENGE	T	Bernard GELLOZ	
35	SAINT OURS	T	Christian REBELLE	
36	SAINT PIERRE DE CURTILLE	T	Sylvie L’HEVEDER	
37	SERRIERES-EN-CHAUTAGNE	S	Jean-Marc JOURDAN	
38	TRESSERVE	T	Jean-Claude LOISEAU	Départ après la 20 ^{ème} délibération
39	TRESSERVE	T	Eric COURSON	Départ après la 20 ^{ème} délibération
40	TREVIGNIN	T	Gérard GONTHIER	
41	VIVIERS-DU-LAC	T	Robert AGUETTAZ	
42	VIVIERS-DU-LAC	T	Martine SCAPOLAN	
43	VOGLANS	T	Yves MERCIER	Pouvoir de Martine BERNON

23 communes présentes.



Absents excusés :

AIX-LES-BAINS
AIX-LES-BAINS
AIX-LES-BAINS
LA BIOLLE
LA BIOLLE
LE BOURGET DU LAC
CHANAZ
GRESY-SUR-AIX
VOGLANS

Marina FERRARI
Christiane MOLLAR
Isabelle MOREAUX-JOUANNET
Blandine BELLANCA
Fabien COUDURIER
Marie-Pierre FRANÇOIS
Yves HUSSON
Elisabeth ASSIER
Martine BERNON

Autres présents non votants :

Marc MORAND
Frédéric GIMOND
Laurent LAVAISSIERE
Véronique MERMOUD
Christophe PIRAT
Olivier VERDENAL
Christophe TOUZEAU
Julie ECALARD
Matilde HABOUZIT
Estelle COSTA de BEAUREGARD
Eline QUAY-THEVENON

Pugny-Chatenod (suppléant)
Directeur Général des Services
Directeur Général Adjoint des Services
Directrice du Pôle Aménagement
Directeur des services à la Population
Directeur Financier
Directeur du Pôle Eau
Responsable Communication et des relations publiques
Responsable du Pilotage de la Performance
Responsable juridique et des assemblées
Assistante du service Juridique / Assemblées

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 13 juin 2019 à laquelle était joint un dossier de travail comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 28 projets de délibérations. Le quorum est atteint : la séance est ouverte avec 41 présents (40 titulaires et 1 suppléant), et 43 votants.

DÉPLACEMENTS

Tarifs du réseau de transports urbains Ondéa - Revalorisation au 1^{er} juillet 2019

Monsieur le Président rappelle que, depuis le 1^{er} janvier 2015, le contrat de délégation de service public du réseau de transport urbain Ondéa a été confié au groupe RATP Dev, et à son émanation locale, la CTLB.

Monsieur le Président rappelle que la convention de délégation de service public liant Grand Lac à l'exploitant du réseau de transports urbains prévoit que la révision annuelle des tarifs au 1^{er} juillet, sur proposition du délégataire et après homologation par la collectivité.

Les modalités d'évolution des tarifs prévues sont directement liées à l'évolution des indices des prix de l'année. Pour l'année 2018, la Compagnie de Transport du Lac du Bourget (CTLB) ne propose pas d'évolution des tarifs (voir annexe ci-jointe) pour la rentrée scolaire de 2019.

Le contrat de délégation de service public prévoit cependant la majoration annuelle des cartes scolaires (1 trajet aller/retour par jour) afin de diminuer d'ici la fin du contrat de DSP l'écart avec les tarifs de transports scolaires des secteurs de Chautagne et de l'Albanais, comme suit :

- 85 euros pour le premier enfant (au lieu de 80 euros)
- 80 euros pour le deuxième enfant (au lieu de 75 euros)
- 75 euros pour le troisième enfant (au lieu de 70 euros)

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport,
- APPROUVE la nouvelle grille tarifaire proposée, pour une mise en application à compter du 1^{er} juillet 2019.

Aix-les-Bains, le 20 juin 2019

Le Président,
Dominique DORD



- Délégués en exercice : 70
- Présents : 38
- Votants : 41
- Pour : 41
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0

TITRES ET TARIFS



Ondéa

TITRES & TARIFS



Elit 1 an
283,00 €



Elit 1 an
165,00 €

POUR TOUS

Tickets	
1 voyage	1,30 €
1 jour	3,00 €
10 voyages	10,00 €
un carnet de 10 tickets pour tous	

Adultes + 25 ans	
1 mois*	34,00 €
Elit 1 an	283,00 €
Adultes de plus de 25 ans	
Adultes de plus de 25 ans	

JEUNES (-26 ans)

1 mois*	22,00 €
Jeunes de moins de 26 ans	
Elit 1 an	
Jeunes de moins de 26 ans	
1 ^{er} enfant	165,00 €
2 ^e enfant	140,00 €
3 ^e enfant	125,00 €
4 ^e enfant et +	Gratuit

Circuits scolaires	
Réservé à certaines communes : voir au dos	
1 ^{er} enfant	80
2 ^e enfant	75
3 ^e enfant	70

TITRES SOLIDAIRES

1 mois titre solidaire*	17,00 €
Titre soumis à condition selon normes CNRUC	
Pass Senior	88,00 €
Seniors de plus de 60 ans, non imposables	
Pass Mobilité	217,00 €
Personnes à Mobilité Réduite à 50%	

CURISTES & TOURISTES

Carte d'hôte	
Carte délivrée par les hébergeurs	

TITRES MULTIMODAUX

Réseau de bus Aix-les-Bains & SNCV	
1 mois Ondéa + TER*	17,60 €
Jeunes moins de 26 ans + abonnement TER	
1 mois Ondéa + TER*	27,20 €
Adultes plus de 26 ans + abonnement TER	

OÙ TROUVER LES TITRES ?

- Le titre et voyage est vendu exclusivement à bord des bus.
- Les abonnements sont vendus exclusivement à l'Office de la Mobilité Ondéa.
- Les titres et abonnements Ondéa sont vendus à l'Office de la Mobilité Ondéa, à l'agence commerciale Stac et chez certains distributeurs.

TITRES MULTIMODAUX

Réseau de bus Aix-les-Bains & Chambéry	
1 voyage OndéaStac	1,60 €
OndéaStac mensuel*	30,00 €
Jeunes moins de 26 ans	
OndéaStac mensuel*	40,00 €
Adultes plus de 26 ans	
OndéaStac annuel	
Jeunes moins de 26 ans	
1 ^{er} enfant	191,00 €
2 ^e enfant	182,00 €
3 ^e enfant	162,00 €
4 ^e enfant et +	Gratuit
Tarifs dégressifs réservés uniquement aux résidents de Grand Lac	
OndéaStac annuel	363,00 €
Adultes de plus de 26 ans	
OndéaStac annuel	191,00 €
Seniors de plus de 65 ans	

Résidents de Grand Lac, il vous sera proposé une tarification spécifique sur présentation d'un justificatif de domicile. Renseignez-vous sur ondéa-bus.fr



* À bord des BUS SNCV, vous devez valider obligatoirement votre carte, ainsi qu'un contact chargé de votre abonnement mensuel.

ABONNEMENTS BUS ONDÉA : vous devez présenter systématiquement votre abonnement mensuel associé à votre carte d'identité Ondéa.

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Tarifs du réseau de transports urbains Ondéa - Revalorisation au 1er juillet 2019

Date de transmission de l'acte : 27/06/2019

Date de réception de l'accusé de réception : 27/06/2019

Numéro de l'acte : d2896 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20190620-d2896-DE

Date de décision : 20/06/2019

Acte transmis par : Estelle COSTA DE BEAUREGARD

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.10. Divers
7.10.2. Tarifs des services publics